

Compte-rendu de l'atelier N° 6

La citoyenneté : quelle transmission de cette « mission » ?

Intervenants :	Julie Duelz, formatrice à l'Université de Paix Philippe Plumet, cellule Démocratie ou barbarie (FWB)
Animateur :	Olivier Meinguet
Secrétaire :	Anne Oger

1. Interventions

1.1. Première intervention : Julie Duelz

L'Université de Paix a été fondée en 1960, par Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix. Cette ASBL travaille beaucoup en école (coaching d'équipes, animations lors de journées pédagogiques...) et est à l'origine de nombreuses publications, entre autres sur la gestion des conflits.

J. Duelz constate que les équipes professorales sont en quête de sens et se demandent comment, concrètement, réaliser le troisième objectif du décret « Mission », à savoir « *préparer les élèves à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, et ouverte aux autres cultures* ». Elle rappelle quelques balises : favoriser la participation active pour vivre ensemble de façon harmonieuse, faire prendre conscience des droits et des devoirs de chacun et transmettre des valeurs comme le respect, la justice, l'égalité. La suite de son exposé se subdivise en trois parties.

Transmettre la citoyenneté, oui, mais quoi ?

Quatre axes, quatre rouages qui s'articulent, sont à travailler dans les écoles. Le premier concerne le vivre ensemble : il s'agit d'apprendre aux enfants à passer au-delà de leurs jugements, de leurs stéréotypes, pour jeter des ponts entre eux et créer une cohésion de groupe. Cela commence par des jeux très simples : s'imaginer être un domino et chercher des points communs (un directement perceptible, puis un qui ne se voit pas) avec son voisin de gauche et avec celui de droite, par exemple.

Le second axe est lié à la compréhension du conflit. En lui-même, ce dernier n'est qu'un désaccord, mais il s'agit de le gérer positivement. Différentes attitudes sont possibles (compétition, repli, recherche de collaboration...) et il importe de trouver celle qui est adéquate : aucune solution en soi n'est ni bonne, ni mauvaise... Si la difficulté est surmontée dans le respect de chacun, c'est un pas franchi sur le chemin de la démocratie.

Transmettre la citoyenneté, c'est aussi apprendre à communiquer, et, plus particulièrement, à distinguer les faits des jugements. Sur base d'illustrations, les enfants vont exprimer ce qu'ils voient et prendre peu à peu conscience qu'ils interprètent très souvent. Une fois les faits et les éléments indiscutables repérés, ils cherchent ensemble des hypothèses pour mieux comprendre ce qui est représenté. D'autres jeux sont proposés pour les aider à exprimer leurs émotions : il leur est demandé de traduire par leur visage ce qui émane de celui d'une personne photographiée. Ils se rendent ainsi compte que l'émotion n'est pas perçue par tous de la même façon et qu'il n'y a là rien de menaçant. Petit à petit, les jugements changent et se transforment : traiter quelqu'un d'abruti cause de la souffrance chez l'autre ; par contre, celui qui exprime sa colère ou sa tristesse, puis formule une proposition pour atténuer le désagrément qu'il a subi, progresse dans le domaine de la socialisation.

Le dernier rouage est celui de l'action, par exemple via l'instauration d'un conseil de coopération, qui se tient une heure par semaine et qui assure une gestion démocratique de la vie de classe. Enfant et enseignant ont le même statut : chacun, sur base des faits relevés, peut, par un post-it, exprimer ce qu'il a apprécié ou non... Dans ce cas de figure, il fera une proposition pour un changement.

Transmettre la citoyenneté, comment ?

Des règles de vie sont élaborées. Celui qui en enfreint une est directement confronté aux conséquences de ses actes et aura une sanction réparatrice, prenant la forme d'une action utile tant pour le groupe que pour lui.

Disposer les enfants en cercle permet aussi à chacun de voir et d'être vu de la même manière. La citoyenneté se transmet également au travers d'activités. Le débriefing offre une occasion de parler et de réfléchir sur ce qui s'est passé. Par exemple, un enfant qui n'a pas été appelé lors d'une animation et qui exprime sa tristesse éveille à la conscience à l'autre. Le jeu sera recommencé, mais complété d'une règle pour n'exclure personne. Ainsi émergent de nouvelles normes liées à des valeurs, mais aussi de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Transmettre la citoyenneté, à qui ?

Tous les acteurs sont concernés, pas seulement les enfants. Pour arriver à un résultat durable, l'Université de Paix propose deux journées de formation en école, destinées tant aux enfants et aux enseignants qu'à la direction, aux parents (le maillon faible, reconnaît J. Duelz)... pour développer les savoir-être et favoriser de multiples transferts.

En conclusion

Des valeurs partagées par tous les acteurs, des règles de vie acceptées et vécues par tous, un souci de cohérence... auront sans aucun doute des effets très bénéfiques sur la vie en classe.

1.2. Deuxième intervention : Philippe Plumet

Philippe Plumet, chargé de mission au sein de la cellule de coordination pédagogique « Démocratie ou barbarie » n'intervient pas directement auprès des élèves, mais bien au niveau des enseignants de l'enseignement secondaire supérieur. Il retient de l'exposé de Marc Crommelynck l'importance de laisser une trace, alors que les jeunes vivent dans un monde sans passé et dans la discontinuité.

Ainsi, selon lui, l'éducation à la citoyenneté est une obligation, mais aussi une nécessité et une urgence. Elle est imposée par le décret « Mission » et celui qui paraîtra en janvier prochain est centré sur elle : il vise à la renforcer au sein des établissements scolaires subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il rappelle également ce qui est à l'origine de la création de la cellule « Démocratie ou barbarie » : la nécessité de répondre à de grands défis, comme la mondialisation et la montée des extrémismes, et de s'interroger sur la définition des valeurs indispensables pour vivre ensemble.

Trois stades jalonnent le chemin de l'éducation à la citoyenneté, en référence aux droits de l'homme. Le premier est celui de l'intégration. Transmettre des connaissances sur le fonctionnement des institutions et sur le système électoral est certes utile, mais ne suffit pas à vacciner contre l'extrémisme... La participation est indispensable : c'est ainsi que des règles de fonctionnement démocratique partagées seront élaborées en école. Enfin vient l'engagement qui témoigne d'un attachement aux valeurs, au nom desquelles l'on refuse certains comportements ou attitudes.

« Démocratie ou barbarie » devait n'exister que temporairement pour aider à la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, de la fin d'un régime de terreur. Mais 1994 a été le théâtre de plusieurs génocides (Rwanda, ex-Yougoslavie...) : la résurgence du concept de « purification ethnique », la montée de partis extrémistes dans plusieurs pays d'Europe ont contribué à conférer à la cellule une mission élargie : chacun a le choix de nier ou non la personne humaine et il est indispensable de donner aux futurs citoyens les armes nécessaires pour faire le bon, celui qui s'inscrit dans la foulée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Pour ce faire, il faut construire un travail sur la mémoire (qui inclut une dimension affective, alors que l'histoire fait davantage appel à l'esprit critique). Il s'agit de créer une relation dynamique entre le passé et le présent, car le passé fournit des éléments nécessaires à la compréhension et à l'action dans la société dans laquelle on vit. « Démocratie ou barbarie » cherche à donner des outils pour percevoir tous les mécanismes qui peuvent aboutir à la destruction de la personne humaine, pour analyser et décoder des attitudes, des discours actuels, bref pour préparer les jeunes à se situer dans la société et à y assumer leurs responsabilités. Il est aussi à souligner qu'éduquer au choix, dans l'optique de former des futurs citoyens, n'est pas lié à un domaine réservé, mais concerne tous les enseignants et toutes les disciplines.

Concrètement, « Démocratie ou barbarie » est une structure d'appui, d'échanges et de communication. La cellule propose des publications, des outils, des services, et cherche à susciter des projets. Les appels à projets sont de trois types : constituer des recueils de valorisation de témoignages, visiter des lieux de mémoire, organiser des expositions, des activités théâtrales... Le centenaire de la Première Guerre mondiale (2014-2019) offre à cet égard beaucoup d'opportunités...

2. Échanges

N'est-il pas préférable de mettre l'accent sur les devoirs, plutôt que sur les droits, pour éviter des conflits ?

J. Duzel pense qu'il faut avant tout rechercher un équilibre entre droits et devoirs. Les enfants, au départ, sont beaucoup plus sensibles aux premiers qu'aux seconds, mais c'est justement le but de l'éducation à la citoyenneté que d'arriver à faire pencher la balance dans l'autre sens. Quant au conflit, il fait partie de la vie : ce qui doit s'apprendre, c'est de le gérer de façon autonome, responsable et positive. P. Plumet va dans le même sens : en soi, aucun conflit n'est bon ou mauvais : la guerre 14-18 a été une immense boucherie, mais a mis aussi en exergue des valeurs, comme la défense du droit, la solidarité.... Faire l'apprentissage des droits de l'homme basés sur le respect, c'est le fondement de la démocratie.

L'école ne joue-t-elle pas un rôle d'éducation que la famille n'assume plus et pour lequel les enseignants ne sont pas formés ?

P. Plumet a confiance en l'école : il constate que, dans bon nombre d'entre elles, il existe déjà un travail de fond, un engagement, des mises en projet. « Démocratie ou barbarie » n'intervient qu'un appoint et aide les enseignants à se former.

Un participant souligne également que l'école n'est pas seule, qu'elle peut s'appuyer sur de nombreux intervenants extérieurs, malheureusement parfois trop peu connus. Elle n'est pas non plus le seul lieu d'apprentissage à la citoyenneté (pensons aux mouvements de jeunesse), même si la pression sociétale qui pèse sur elle est très forte.

Comment transmettre des valeurs lorsque celles-ci vont à l'encontre des préjugés véhiculés dans le milieu familial et que le vivre ensemble n'apparaît pas comme une priorité dans la société actuelle ?

P. Plumet reconnaît qu'il est difficile d'aborder certains sujets, qui entrent parfois en résonance avec le vécu des enfants, des jeunes : tout un travail préalable est nécessaire. Éduquer à la citoyenneté implique également une méthodologie : de la prise de conscience jusqu'au choix éclairé. Pour J. Duzel, ce travail ne peut pleinement porter ses fruits qu'à long terme : il appartient aux enseignants de planter simplement des graines de médiateurs, en instaurant à l'école une cellule « Citoyenneté », mais aussi des conseils de délégués et des conseils de participation, permettant aux élèves de dialoguer avec l'institution. En ce qui concerne les parents, il s'agit aussi de les sensibiliser à la citoyenneté et de favoriser au maximum des échanges constructifs entre eux et la communauté éducative.

Lorsqu'on aborde l'éducation à la citoyenneté, il est souvent question de guerres, de génocides, mais non des luttes ouvrières, n'est-ce pas dommage ?

Pour P. Plumet, il existe, en effet, de nombreux champs de la mémoire à explorer, dont celui des luttes ouvrières : il compte d'ailleurs s'y atteler dans un futur proche.

En guise de conclusion...

P. Plumet lance un appel à tous les acteurs de la communauté éducative pour qu'ils s'investissent dans une pédagogie du projet, en y associant les élèves, avec le soutien de partenaires extérieurs.

Quant à J. Duzel, elle dit toute son admiration pour le travail mené par les enseignants : leur mission est épuisante et entre sans cesse en tension avec les demandes sociétales. Selon elle, il faut changer radicalement l'école, pour que l'élève soit vraiment un acteur à même de poser des choix éclairés.